

MYRIA + RIVER 31 GLOBAL OPPORTUNITIES

FONDS COMMUN DE PLACEMENT(FCP) DE DROIT FRANCAIS

RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 31 janvier 2022

Myria Asset Management
GROUPE UFF

MYRIA ASSET MANAGEMENT

Siège social : 32 avenue d'Iéna 75116 PARIS
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP 1400039

SOMMAIRE

Acteurs	3
Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion...	4
Autres informations.....	12
Rapport d'activité de l'OPCVM maître « MYRIA RIVER 31 GLOBAL OPPORTUNITIES »...	13
Rapport certifié du commissaire aux comptes	23

- **Comptes annuels**

- Bilan Actif
- Bilan Passif
- Hors-Bilan
- Compte de Résultat

- **Annexes aux comptes annuels**

- Règles et méthodes comptables
- Évolution de l'actif net
- Compléments d'information

- **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels au 31 janvier 2022**

Acteurs

Société de gestion : MYRIA ASSET MANEGEMENT

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039
Siège social : 32 Avenue d'Iéna 75116 Paris - France

Dépositaire : CACEIS Bank

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 350. 000 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration

Société Anonyme au capital de 5.800 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Commissaire aux comptes : RSM PARIS représenté par Mohamed BENNANI

26, rue Cambacérès - 75008 PARIS - FRANCE

Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

FORME JURIDIQUE : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

FONDS MULTI-PARTS : oui

CODE ISIN :

- part A : FR0013300100
- part I : FR0013300217

FONDS NOURRICIERS : Non

CLASSIFICATION : Le FCP est classé dans la catégorie suivante : néant

AFFECTATION DES RÉSULTATS : Capitalisation

OBJECTIF DE GESTION

Le FCP a pour objectif de générer une performance annualisée nette de frais courants de 5% pour la part A et de 5,70% pour la part I sur la durée de placement recommandée en investissant dans des actions des entreprises des pays développés. Les critères de sélection de ces entreprises peuvent le conduire à des écarts significatifs avec le comportement des indices actions. La gestion étant discrétionnaire, l'OPCVM n'a pas pour objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance d'un indice.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Le FCP n'a pas d'indicateur de référence en raison d'une gestion active totalement discrétionnaire et d'un univers d'investissement différent de celui des indices.

Aucun indice existant ne reflète exactement l'objectif de la gestion mise en œuvre.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le portefeuille est investi principalement sur les marchés actions cotés internationaux, mais pourra également acquérir des obligations cotées et des produits monétaires qui pourront représenter jusqu'à 100% de l'actif en attente d'investissement. La fraction du portefeuille investie en parts et actions d'autres OPCVM et/ou FIA est limitée à 10 % de l'actif.

L'univers d'investissement du fonds est essentiellement constitué d'entreprises cotées sur les marchés européens et d'Amérique du Nord. La détention d'actions dont la capitalisation boursière est inférieure à 500 millions d'Euros à la date d'acquisition, est limitée à 25% de l'actif net du fonds. Le FCP pourra investir jusqu'à 20% de son actif net en actions de pays émergents et jusqu'à 5% en dette émergentes. Les positions en devises autres que l'Euro pourront faire l'objet d'une couverture de change, au moyen de contrats de change à terme ou d'options. L'équipe de gestion peut cependant considérer qu'une devise est attractive et ainsi ne pas couvrir le risque de change.

La sélection d'actions cotées privilégie les titres présentant le meilleur couple rendement/risque au regard de critères établis par la Société de Gestion avec le concours de River 31 Capital Partners. Cette approche est fondée sur une analyse fondamentale approfondie permettant d'estimer la valeur intrinsèque de sociétés.

Le processus d'investissement se décompose en deux étapes complémentaires :

- (i) une sélection de titres présentant une forte décote par rapport à leur valeur intrinsèque,
- (ii) une construction du portefeuille en fonction des convictions de l'équipe de gestion, de l'ampleur de la décote et de la liquidité des titres.

Les sociétés sélectionnées seront considérées comme des leaders présentant un avantage concurrentiel dans leur secteur d'activité respectif sur la base des critères d'évaluations propres à la société de gestion. Le comportement de leur Directions sera également pris en considération notamment vis-à-vis de la gouvernance de leur société. De plus, la gestion analysera les prix d'achat présentant une décote importante par rapport à la valeur intrinsèque. Cette décote est souvent obtenue quand un doute s'établit sur la société ou sur le secteur, ou lors d'évènements particuliers tels spin-off, restructuration, démutualisation.

La gestion sélectionnera un nombre limité d'émetteurs dans son univers d'investissement ce qui pourra entraîner une concentration du portefeuille sur un nombre limité de lignes. La pondération des valeurs dans le portefeuille est déterminée selon les convictions de l'équipe de gestion. Considérant que l'investissement s'assimile à un partenariat sur le long terme, l'équipe de gestion prévoit un taux de rotation faible du portefeuille. Aucune obligation de répartition géographique ou sectorielle, ni aucune limite de capitalisation n'est imposée.

L'exposition aux marchés actions pourra être ramenée à 0% en cas de forte volatilité soit par l'utilisation d'instruments financiers à terme, soit par la vente des actions détenues en direct.

Les produits dérivés seront utilisés à des fins de couverture et/ou d'exposition en fonction des anticipations du gérant. Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode de l'engagement.

La stratégie du fonds est conforme aux dispositions de l'article 6 du Règlement SFDR. A ce titre, aucune approche extra-financière n'est intégrée dans celle-ci et il n'y a aucune prise en compte des incidences négatives sur les risques de durabilité.

Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie ».

INFORMATION RELATIVES AU REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

La stratégie du fonds est conforme aux dispositions de l'article 6 du Règlement SFDR. Il ne promeut aucun investissement durable : ni d'objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. A ce titre, aucune approche extra-financière n'est intégrée dans la stratégie d'investissement et il n'y a aucune prise en compte des incidences négatives sur les risques de durabilité. La stratégie de gestion de ce fonds est exclusivement liée à sa performance financière mesurée par comparaison à son indicateur de référence, indicateur de marché.

Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie ».

PROFIL DE RISQUE du FCP

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par le gestionnaire financier par délégation. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers

Au travers des investissements du FCP, les risques principaux pour le porteur sont les suivants :

➤ **Risque de marché**

La fluctuation du cours des actions peut avoir une influence positive ou négative sur la valeur liquidative du FCP. Le risque de marché est le risque d'une baisse générale du cours des actions. Le FCP peut présenter un risque actions en raison notamment de son investissement indirect en petites et moyennes capitalisations. Cependant, ce type d'investissement ne sera pas prédominant dans la gestion de ce fonds.

➤ **Risque actions**

Il s'agit du risque de baisse, des actions et/ou des indices, lié à l'investissement et/ou à l'exposition du portefeuille en actions ou à des indices. En cas de forte hausse des marchés actions, la hausse de la valeur liquidative du FCP sera moindre que celle du marché. Risque lié aux sociétés de petites et moyennes capitalisations : les investissements du FCP sont possibles sur les actions de petites capitalisations. Le volume de ces titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués, à la hausse comme à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du fonds pourra donc avoir le même comportement.

➤ **Risque de taux**

En raison de sa composition, le FCP peut être exposé à un risque de taux. En effet, une partie du portefeuille peut être investi en produits de taux d'intérêt. En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance pourra baisser, et par conséquent faire baisser la valeur liquidative du FCP. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPC. A titre d'exemple, pour un OPC ayant une sensibilité de 2, une augmentation de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de l'OPC.

➤ **Risque de change**

Étant donné que le FCP peut être exposé indirectement dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change. Des positions en devises constituées en dé corrélation des actifs détenus peuvent accentuer ce risque.

➤ **Risque de crédit**

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

L'attention des investisseurs est appelée sur l'orientation de gestion de cet OPC susceptible d'investir en titres spéculatifs, ce qui peut accroître le risque de crédit.

➤ **Risque de perte en capital**

Le risque de perte en capital résulte d'une perte lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. Le porteur de part ne bénéficie d'aucune garantie de restitution du capital investi.

➤ **Risque lié à la gestion discrétionnaire**

La performance du FCP dépend à la fois des sociétés choisies par le gérant, de l'allocation d'actifs faite par ce dernier ainsi que de l'évolution des différents marchés. Il existe donc un risque que le gérant ne sélectionne pas les titres ou les marchés les plus performants et que l'allocation faite entre les différents marchés ne soit pas optimale. En cas de mauvaise anticipation du gérant, la valeur liquidative peut baisser.

➤ **Risque de surexposition**

Compte tenu notamment de l'utilisation de produits dérivés, le portefeuille de l'OPC pourra être en situation de surexposition (jusqu'à 100% de l'actif net) sur les marchés sur lesquels intervient le gérant, la valeur liquidative du fonds peut par conséquent baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels il est exposé.

➤ **Risque de liquidité**

L'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs.

➤ **Risque de contrepartie**

Dans la mesure où la société de gestion peut utiliser des instruments financiers à terme et/ou de gré à gré, ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles exposent potentiellement le FCP à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

➤ **Risque de couverture**

Il existe un risque que la stratégie de couverture du portefeuille aux différents risques des marchés actions, taux et change auquel est exposé le fonds ne soit pas optimale, entraînant une baisse potentielle de la valeur liquidative du fonds.

➤ **Risque lié aux marchés des pays émergents**

Le portefeuille pourra être investi dans les pays émergents. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans les pays émergents amplifie les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

➤ **Risques en matière de durabilité**

Les risques en matière de durabilité font référence à des événements ou conditions d'ordre environnemental, social, ou de gouvernance qui, s'ils se matérialisent, ont ou peuvent potentiellement avoir un impact négatif significatif sur les actifs, la situation financière, les bénéfices, ou la réputation d'une société. Ces risques peuvent notamment comprendre, mais sans s'y limiter, le changement climatique, la biodiversité, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la fiabilité des produits et la déontologie des entreprises.

De plus, des risques supplémentaires peuvent résulter des limites inhérentes aux approches en matière de critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance), dans la mesure où l'on observe un manque de standardisation des règles régissant les critères ESG et le reporting des indicateurs ESG par les entités souveraines ou privées. Il n'existe aucune garantie que les OPCVM/FIA qui intègrent des critères ESG au sein de leur processus d'investissement tiennent compte de l'ensemble des indicateurs pertinents à cet égard, ni aucune garantie que de tels indicateurs soient tous comparables. En outre, les OPCVM/FIA peuvent faire appel, pour leurs données ESG, à des prestataires externes spécialisés dans ce type d'analyse. Ces données peuvent s'avérer incomplètes, inexactes ou non disponibles et différer des données obtenues auprès d'autres sources. Le recours à des sources de données et/ou à des prestataires différents peut, à terme, avoir un impact sur l'univers d'investissement ou sur le portefeuille et la performance de l'OPCVM/FIA.

GARANTIE OU PROTECTION

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

COMPOSITION DE L'ACTIF

➤ **Les actifs hors dérivés intégrés**

- Actions et titres assimilés donnant accès au capital

Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques et relèveront de tout type de taille de sociétés avec une prépondérance sur les entreprises de moyennes et grandes capitalisations Européennes et d'Amérique du Nord. La limite maximale d'exposition aux petites capitalisations (inférieure à 500 millions d'Euros à la date d'acquisition) sera de 25 % de l'actif net. Les titres seront libellés en toutes devises locales et plus particulièrement en dollars.

Le portefeuille du FCP pourra être investi dans des actions et titres assimilés admis à la négociation sur les marchés de la zone euro et/ou internationaux (pays de l'OCDE et pays

émergents). Il est précisé que, sur ce type d'actifs, l'exposition sur les pays émergents est limitée à 20 % de l'actif net du FCP.

- Titres de créances et instruments du marché monétaire détenus en direct

En vue de permettre au gestionnaire financier une diversification des placements et dans l'attente d'investissements futurs, l'actif du FCP pourra également comprendre des actifs obligataires, titres de créance ou instruments du marché monétaire libellés en euro. Ces actifs peuvent comprendre :

- des emprunts souverains, à savoir des instruments financiers émis ou garantis par un État membre de l'OCDE, par des collectivités territoriales d'un État membre de la Communauté européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou par un organisme international à caractère public dont font partie un ou plusieurs États membres de la Communauté Européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen;
- des titres émis par des émetteurs du secteur privé en vue de bénéficier d'un rendement supérieur à celui des emprunts souverains.

Dans le cas où le gestionnaire financier investirait en titres de créance ou en obligations directement, il procéderait à sa propre analyse pour évaluer la qualité de l'émetteur et de l'émission en sus de s'appuyer sur la recherche et les notations de crédit émises par les agences de notation.

Répartition dette publique/ dette privée : aucune contrainte n'est imposée au gestionnaire financier.

Duration : aucune contrainte n'est imposée sur la duration des titres choisis par le gestionnaire financier.

Le FCP est géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt de 0 à + 1.

Les titres de créances et instruments du marché monétaire pourront représenter jusqu'à 100% de l'actif net du FCP.

- Actions et parts d'OPC

Le portefeuille pourra être investi en parts ou actions :

- OPCVM de droit français
- OPCVM de droit européen
- Fonds de fonds
- FIA (Fonds d'Investissement Alternatifs) de droit français
- FIA (Fonds d'investissement Alternatifs) de droit étranger

La détention d'OPCVM et/ou de FIA, d'OPC indiciels cotés (ETF ou trackers) pourra atteindre 10% de l'actif net du fonds.

Le fonds pourra également détenir des OPC gérés par la société de gestion.

Ces OPC seront utilisés notamment pour gérer la trésorerie du FCP ou pour bénéficier d'une stratégie d'investissement correspondant à l'objectif de gestion du Fonds.

➤ **Les instruments dérivés**

Le FCP utilisera des instruments financiers à terme dont l'engagement en résultant peut être évalué par la méthode du calcul de l'engagement. Le FCP peut intervenir sur les marchés à terme réglementés et/ou de gré à gré, français et/ou étrangers, autorisés par l'arrêté du 6 septembre 1989 et les textes le modifiant (pour les contrats d'instruments financiers uniquement) ou conclure des contrats financiers.

Le FCP peut recourir aux instruments et contrats suivants :

- futures sur actions, taux, change, volatilité, indices ;
- options listées sur actions, taux, crédit, change, volatilité, indices ;

- swaps sur actions et indices.

De manière générale, le recours aux instruments dérivés permet notamment :

- de réaliser l'objectif de gestion, en s'exposant aux diverses classes d'actifs mentionnées dans la stratégie d'investissement ;
- de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, taux et /ou devises. Cette couverture pourra cependant s'avérer imparfaite.

Le FCP peut, pour la réalisation de son objectif de gestion, recevoir ou octroyer les garanties mentionnées à l'article L. 211-38 du code monétaire et financier conformément à la politique de risques du gestionnaire financier. Ces garanties pourront ainsi être des espèces, des instruments du marché monétaire, des obligations émises ou garanties par un membre de l'OCDE, des actions, des parts d'OPC à liquidité quotidienne, etc. Ces garanties feront l'objet de décote adaptée à chaque catégorie d'actifs conformément à la politique de risques du gestionnaire financier. Les garanties reçues en espèce pourront être réinvesties conformément à la réglementation en vigueur.

Le FCP pourra également recevoir en garantie, jusqu'à 100% de son actif net, des titres émis ou garantis par des États membres de l'OCDE conformément à la politique de risques du gestionnaire financier. Dans ce cadre, le FCP pourra recevoir en garantie des titres émis ou garantis par un seul État membre de l'OCDE éligible.

➤ **Les instruments intégrant des dérivés**

Le portefeuille pourra comprendre des obligations convertibles, obligations échangeables, obligations avec bons de souscription, obligations remboursables en actions ainsi que des droits et des warrants. Ces instruments seront négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

De manière générale, le recours aux instruments dérivés permet notamment :

- d'exposer le portefeuille aux diverses classes d'actifs mentionnées dans la stratégie d'investissement ;
- de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, taux et /ou devises, ainsi que d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

➤ **Liquidités**

L'OPCVM pourra détenir des liquidités à titre accessoire, notamment, pour faire face aux rachats de parts par les investisseurs. Le prêt d'espèces est prohibé.

➤ **Les dépôts**

L'OPCVM pourra avoir recours à des dépôts dans la gestion de l'allocation d'actif du Fonds, en complément des produits de taux d'intérêt en vue d'assurer la gestion de la trésorerie de l'OPCVM dans la limite de 20% de l'actif net. Il pourra employer jusqu'à 20% de son actif dans des dépôts placés auprès d'un même établissement de crédit.

➤ **Les emprunts d'espèces**

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces via un compte ouvert auprès du dépositaire du FCP, dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts sont principalement effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

➤ **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**

Le Fonds n'a pas vocation à réaliser des opérations d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres.

➤ **Total Return Swaps (TRS)**

Le portefeuille du FCP ne comportera pas de Total Return Swaps (TRS).

CHANGEMENTS INTERVENUS

10 mars 2021

- Mention SFDR article 6

1^{er} juillet 2021

- Augmentation de la limite en pays émergents de 10 % à 20%

3 janvier 2022

- Conforme à la réglementation Taxonomie

CHANGEMENTS ENVISAGÉS

Néant.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Préambule :

Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, MYRIA ASSET MANAGEMENT a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion ou des OPCVM et FIA gérés.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2021.

Éléments qualitatifs :

Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d'attribution des rémunérations est prise collégalement par le Conseil de Surveillance de MYRIA ASSET MANAGEMENT et présentée au comité des nominations et rémunérations du groupe UFF.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères qualitatifs tels que déterminés dans la politique de rémunération (exemples : évaluation qualitative des résultats et performances individuels, appréciation du respect des procédures et de l'environnement de contrôle et de conformité...).

S'agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au titre de l'exercice 2021, aucun versement en parts d'OPCVM ou de FIA ni report de versement n'ont été mis en œuvre.

Le Conseil de Surveillance procède annuellement à une revue indépendante de la politique de rémunération et veille à son respect par la Société de Gestion et à sa conformité à la réglementation.

Éléments quantitatifs :

Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous.

Effectif total sur l'année 2021 : 13, dont 5 preneurs de risque.

Rémunération brute totale + montant brut primes versées au titre de l'année 2021 : 1 015 milliers d'euros, le tout ventilé de la façon suivante :

1. en fonction des catégories de personnel :

- 721 milliers d'euros versés aux preneurs de risque,
- 294 milliers d'euros versés aux autres collaborateurs,

2. en fonction de la nature de la rémunération : (Toutes typologies de collaborateurs confondues)

- 850 milliers d'euros de rémunérations fixes,
- 165 milliers d'euros de rémunérations variables

FRAIS

Frais de gestion

Frais facturés à l'OPCVM		Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière		Actif net	Part A : 1,50 % TTC maximum Part I : 0,80 % TTC maximum
Frais administratifs externes à la société de gestion		Actif net	Part A : 0,30 % TTC maximum Part I : 0,30 % TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)		Actif net	*
Prestataires percevant des commissions de mouvement	Le dépositaire (pour le traitement des ordres)	Prélèvement sur chaque transaction	De 18,24 euros à 150 euros TTC selon la transaction et en fonction de la zone géographique (voir tarification ci-dessous**).
	La société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commissions de surperformance		Actif net	5% TTC au-delà d'une performance nette annualisée supérieure à 5% pour la part A et 5,70% pour la part I depuis le début d'exercice. Ce taux passe à 10% si la valeur liquidative est au-dessus de la high water mark annuelle et si la performance annualisée depuis la création est supérieure à 5% pour la part A et 5,70% pour la part I. (1)

L'OPCVM pouvant être investi jusqu'à 10% en parts ou actions d'OPC, des frais indirects pourront être prélevés.

Ces frais sont inclus dans le pourcentage de frais courants prélevés sur un exercice, présenté dans le document d'information clé pour l'investisseur.

** Prestations perçues par le dépositaire pour le traitement des ordres :

Prestations & conditions tarifaires	ESES	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
Frais de transaction (R/I ou S/R)	10 €	25 €	45 €	100 €	150 €
Instruction manuelle ou réparée	5 €	5 €	5 €	5 €	5 €

ESES : France, Belgique, Pays-Bas.

Zone Groupe 1 : Valeurs de la zone monétaire EUR (hors ESES & Slovénie) : Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Portugal + Clearstream, Euroclear, Etats-Unis, Japon, Norvège, Suède, Canada, Royaume-Uni, Suisse, Australie, Danemark.

Zone Groupe 2 : Israël, Thaïlande, Inde, Brésil, Slovénie, Nouvelle-Zélande, Hongrie, Hongrie, Taiwan.

Zone Groupe 3 : Mexique, Russie, République Tchèque.

Zone Groupe 4 : Qatar.

(1) Modalité de calcul de la commission de surperformance :

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

5% TTC de la différence entre l'actif de l'OPCVM avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance nette annualisée de 5% pour la part A et 5,70% pour la part I sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPCVM. Le taux passe à 10% TTC si la surperformance est au-dessus de la high water mark (mesurée annuellement) et si l'OPCVM excède une performance nette annualisée de 5% pour la part A et 5,70% pour la part I depuis sa création.

La dotation est provisionnée lors de l'établissement de chaque valeur liquidative et soldée en fin d'exercice. En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise est effectuée à hauteur maximum des dotations existantes.

La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

La commission de sur performance est payée annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice et donc la provision est remise à zéro tous les ans.

Elle est acquise pour la première fois à la société de gestion au : 31 janvier 2019.

Pour information, le taux de frais courants prélevés par le fonds au titre de l'exercice clos au 31/01/2022 est de :

- 1,82% pour la part A
- 1,12% pour la part I

Autres informations

Les commissions de mouvement sont perçues par la société de gestion. Des frais forfaitaires sont prélevés sur chaque transaction par le conservateur.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE AUX ASSEMBLÉES POUR LES TITRES DÉTENUS EN PORTEFEUILLE

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans le portefeuille est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant financier exerce au fil de l'eau les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille selon sa propre politique d'exercice.

LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Conformément au Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a mis en place une « Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution » des intermédiaires et contreparties, tenue à disposition des investisseurs sur le site internet de la société de gestion www.myria-am.com. L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global de l'OPC est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement général de l'AMF. Le niveau maximal de l'engagement de l'OPCVM ne pourra dépasser une fois son actif net.

CRITÈRES ESG

Compte tenu de la nature des stratégies d'investissements mises en œuvre par la société de gestion, à savoir la sélection de gérant dans le cadre de la multi gestion, le choix des sous-jacents utilisés n'est pas dicté ni contraint par la prise en compte de critères ESG.

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Le FCP a opté pour le mode d'affectation des sommes distribuables suivants : capitalisation.

RÈGLES D'INVESTISSEMENT

Le fonds respecte les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par la Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

Compte tenu de la nature de la gestion financière du FCP, la société de gestion n'utilise aucune technique de gestion efficace de portefeuille.

RÈGLEMENT SFTR

Au cours de l'exercice, le Fonds maître s'est conformé aux règles telles que définies dans le règlement SFTR pour le ré emploi des sommes reçues en collatéral des opérations de cessions temporaires.

LE POURCENTAGE D'EXPOSITION SOUS-JACENTE ATTEINTE AU TRAVERS DE L'UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS S'ÉLÈVE À : 0%

Rapport d'activité de l'OPCVM maître

« MYRIA RIVER 31 GLOBAL OPPORTUNITIES »

LE RAPPORT DE GESTION DE MYRIA AM

FEVRIER 2021 - JANVIER 2022

FÉVRIER 2021

L'euphorie boursière des quinze premiers jours du mois de février 2021 a été largement stimulée par les espoirs de la mise en place d'un plan de relance de 1 900 mds de dollars par l'administration Biden aux Etats-Unis. On a donc assisté à un violent rebond des actifs risqués partout dans le monde, certains marchés progressant de plus de 6%. Mais, dans la continuité de ce qui s'était passé en janvier, les marchés obligataires ont continué de traduire ce plan, qui représente environ 9% du produit intérieur brut américain, en un scénario de forte de croissance sur les années à venir. En conséquence, les taux d'intérêt se sont fortement tendus, notamment aux Etats-Unis où le taux à 10 ans est passé de 1,07% à plus de 1,5% à la fin du mois de février.

Ainsi, cet événement obligataire impromptu a fait dérailler le rallye haussier des actions typées croissance comme en a témoigné le comportement du Nasdaq sur la deuxième partie du mois. Cet indice largement exposé aux valeurs technologiques a perdu jusqu'à près de 8% pour terminer le mois en légère hausse de moins de 1%.

Dans ce contexte chahuté, ce sont sans surprise les valeurs les plus en retard, au premier rang desquelles les bancaires européennes qui ont tiré leur épingle du jeu. En février, leur indice progresse de plus de 18%. Au global, février se solde par une surperformance très importante des actions dites décotées par rapport aux actions typées croissance, de l'ordre de 4% de part et d'autre de l'Atlantique.

Le Fonds a, quant à lui, fini le mois en hausse de presque 6%, bénéficiant principalement de deux facteurs : en premier lieu les excellents résultats de plusieurs sociétés en portefeuille, comme Alphabet, PagSeguro et Mohawk Industries, mais également le rebond des sociétés exposées au tourisme. En effet le tracker JETS s'est envolé de plus de 22% sur le mois, et nos investissements dans Booking Holdings, Wyndham Hotels, Disney, Fraport, Eiffage et CTS Eventim en ont largement profité.

En terme de mouvements, nous avons soldé notre position dans Perspecta, suite à une offre d'OPA sur le titre, et avons initié un investissement dans Moody's Corp. Moody's et S&P Global sont les deux leaders incontestés de la notation de crédit. Ils bénéficient de fortes barrières à l'entrée et d'un modèle générant d'importantes liquidités et d'excellents retours sur capitaux employés.

MARS 2021

Le mois de mars 2021 aura été marqué par les statistiques ayant trait à l'épidémie de Covid-19. En effet, les médias n'ont eu de cesse de mettre à l'honneur Israël, les Etats-Unis et le Royaume-Uni, pour l'efficacité de leur campagne vaccinale, alors qu'en 2020, ils clouaient au piloris leur dirigeant respectif, s'interrogeant parfois sur leurs capacités à gouverner leur pays.

En Europe, des dissensions au sein de l'Union sont apparues au grand jour, le Président Macron reconnaissant des erreurs dans la mise en place de la stratégie vaccinale au niveau européen, alors même que la Commission Européenne n'avait aucune compétence reconnue pour la gérer. Ainsi, une partie des désordres géopolitiques, comme le coup d'état en Birmanie ou la mise en cause de la Chine au sujet de la répression des Ouïghours, a été quasiment éclipsée par le nombre de personnes vaccinées à travers le monde et la montée d'une nouvelle vague de contaminations.

Conséquence directe des prouesses vaccinales américaines, couplées à un plan de relance à 1 900 milliards de dollars implémenté sitôt validé : la courbe des taux américaine s'est à nouveau fortement pentifiée via la partie longue, le taux à 10 ans passant de 1.40% à 1.74% au 31 mars, soit un quasi doublement depuis le début de l'année. Le 10 ans US retrouve ainsi son niveau de mi-janvier 2020, avant l'emballement de la crise sanitaire. En effet, les marchés obligataires anticipent un fort rebond de la croissance, non seulement à court terme mais également pour les années futures.

Sur les marchés actions, c'est encore un mois très favorable en moyenne, marqué pourtant par de fortes disparités géographiques et sectorielles. Par exemple, les valeurs décotées ont une nouvelle fois surperformé les valeurs de croissance, notamment aux Etats-Unis, où l'écart s'élève à plus de 4%, et dans une moindre mesure en Europe, avec une avance de 2% pour les premières. En revanche, les marchés émergents, fortement exposés aux valeurs de croissance asiatiques, ont affiché des performances négatives en dollar sur le mois et sont désormais très en retard sur les marchés occidentaux.

Le Fonds finit quant à lui en hausse de plus de 3%, grâce notamment aux bons résultats de Liberty Latin America, qui a réussi à atteindre ses objectifs de génération de free-cash-flow malgré la crise, et donné un objectif de hausse de cet indicateur de plus de 30% pour 2021. Le titre a progressé de presque 20% sur le mois, tout comme d'autres valeurs décotées telles Anthem (+18%) et DXC (+24%).

Au niveau du portefeuille, nous avons vendu notre position en Fraport, dont le titre a fortement rebondi depuis début novembre, mais dont les perspectives restent difficiles, avec un rebond du trafic aérien toujours repoussé et des investissements à venir significatifs.

Nous avons par ailleurs initié un investissement dans JD.com, numéro deux du commerce en ligne en Chine, et dont l'activité est en forte croissance grâce à un positionnement premium et une des meilleures chaînes logistiques du secteur.

AVRIL 2021

Sur le mois, le scénario de reprise cyclique se confirme dans les pays développés mais montre toutefois des signes d'affaiblissement dans les pays émergents. Aux Etats-Unis, l'amélioration économique s'est poursuivie sur fond de diminution de la propagation du Covid-19 et d'accélération de la campagne de vaccination. Les indicateurs avancés (indices PMI, confiance des consommateurs) continuent leur progression et confirment la forte accélération de l'activité au 1er trimestre (+6.4% en glissement annuel). Cette tendance positive devrait se poursuivre, portée par la présentation par l'administration américaine d'un plan d'infrastructure de grande envergure mais nécessitant encore l'approbation du Congrès. En zone euro, les signaux sont encourageants pour la reprise malgré une baisse de l'activité au 1er trimestre (-0.6%). En effet, depuis le mois de mars, les enquêtes de confiance et les indices PMI sont en nette progression laissant présager que le creux de la vague est derrière nous. De plus, l'accélération des campagnes de vaccination et l'assouplissement des mesures de confinement devraient favoriser une amélioration de l'activité dans les prochains mois. Dans les pays émergents en revanche, on constate un fléchissement de la reprise économique, notamment en Chine où la croissance n'a progressé que de 0.6% au 1er trimestre. L'évolution de la situation sanitaire reste en effet préoccupante en Inde et au Brésil, risquant d'impacter durablement leur économie. Dans ce contexte, les actions ont poursuivi leur progression sur le mois d'avril avec une hausse de +4.5% pour l'indice MSCI World. Sur le plan géographique, les actions américaines (+5,4%) ont surperformé la

plupart des autres marchés, portées par les plans de relance et le maintien d'une communication accommodante par la Fed. Du côté européen, les actions progressent de 2,2% sur le mois, avec une nette surperformance des valeurs de croissance (+3.8%) par rapport aux valeurs décotées (+0.5%), après une forte sous-performance au 1er trimestre suite à la remontée des taux longs. A l'inverse, les actions japonaises (-2.8%) restent pénalisées sur le mois par la hausse du Yen et le regain des contaminations de Covid-19.

Le Fonds progresse quant à lui d'environ 5%, porté par les résultats extrêmement solides d'Alphabet et de Facebook, dont les chiffres d'affaires ont augmenté respectivement de 35% et 48%. Le portefeuille a également bénéficié des bonnes performances d'Arjo, fournisseur d'équipements médicaux, dont le titre s'est apprécié de 28.5% sur la période.

MAI 2021

Le mois de mai a une nouvelle fois été un mois de progression sur les marchés européens, qui ont surperformé les autres places financières internationales, à commencer par celles des Etats-Unis. L'Eurostoxx 600 a ainsi progressé de 2.14% contre seulement 0.48% pour le S&P 500, et une baisse de 1.53% du Nasdaq Composite. Les valeurs technologiques, après une très forte surperformance en 2020, marquent effectivement le pas cette année, le marché corrigeant certains excès de valorisation.

Pourtant, l'actualité économique et financière aura été foisonnante. Ainsi, la publication d'un chiffre d'inflation américain de 4,2% en glissement annuel aura eu pour conséquence de raviver les craintes d'un resserrement monétaire plus rapide que prévu de la part de la Réserve fédérale américaine. Il faut dire que le rebond de l'économie américaine au premier trimestre 2021 a été très fort avec une croissance supérieure à 6% en rythme annualisé. En comparaison, les taux de croissance européens font pâle figure, avec -0.1% en France et -1.5% en Allemagne sur la même période. Néanmoins, les marchés européens restent soutenus par l'espoir que les mesures budgétaires prises notamment par l'Administration Biden, qui enchaîne les plans de soutien à l'activité, soient très profitables aux entreprises de l'Union européenne et permettent de faire redémarrer rapidement l'économie du vieux continent. Quoi qu'il en soit, le découplage de la croissance de part et d'autre de l'Atlantique est très important. Par ailleurs, le mois aura été le théâtre d'une bataille rangée d'analyses sur les cryptomonnaies. L'interdiction chinoise d'utilisation du Bitcoin dans les transactions courantes conjuguée aux commentaires très négatifs des banquiers centraux ainsi qu'au volte-face d'Elon Musk - l'emblématique PDG de Tesla- ont eu pour conséquence une chute marquée de ces « actifs » d'un nouveau genre, dont la volatilité reste particulièrement élevée. En mai, l'indice Nasdaq Crypto a ainsi perdu plus de 27%.

Le Fonds, quant à lui, termine la période en légère hausse, grâce notamment aux bons résultats de DXC, dont l'action a progressé de plus de 15%. L'activité de cette société de services informatiques se redresse effectivement de manière convaincante sous l'impulsion du nouveau management.

Le principal détracteur à la performance du Fonds aura été Iliad, l'opérateur téléphonique ayant annoncé une hausse de ses investissements à court-terme pour accélérer le déploiement de la 5G. Nous continuons cependant d'anticiper une progression importante de la génération de free-cash-flow à moyen terme et maintenons notre investissement.

En termes de mouvements, nous avons réduit légèrement nos investissements dans certaines valeurs ayant fortement progressé depuis 6 mois pour renforcer nos positions dans les deux leaders du e-commerce en Chine que sont Alibaba et JD.com. Nous estimons en effet que la baisse récente du secteur technologique chinois, sous la pression du régulateur, rendent ces titres particulièrement attractifs à moyen terme malgré les incertitudes.

JUIN 2021

Cela fait cinq mois désormais que les marchés financiers actions sont en hausse et accompagnent l'accélération prévisible de la croissance due à la réouverture des économies. Néanmoins, cette nouvelle progression est assortie d'une très forte dispersion, tant au niveau géographique qu'au niveau des styles. Au cours des trois mois précédents, les valeurs dites décotées ou cycliques avaient tenu le haut du pavé et bénéficié de la pentification de la courbe des taux intervenue par la hausse des maturités longues. Le quasi-doublement du taux 10 ans aux Etats-Unis est intervenu à la suite de la publication de chiffres d'inflation relativement hauts, cette statistique répercutant la normalisation des prix des matières premières qui ne pâtissent plus réellement de la crise sanitaire. Pour autant, les chiffres du chômage américain, qui ne se réduit pas aussi rapidement qu'anticipé, ont stoppé net la progression des taux d'intérêt à long terme. Et la Réserve Fédérale Américaine ayant bien pris acte de cette hausse, a réussi à tenir un discours sur le fil du rasoir, rassurant les marchés sur le caractère transitoire du retour de l'inflation, mais les préparant également à une possible sortie de la politique des taux à 0% d'ici à 2023, plutôt que 2024.

Ainsi, le mois de juin aura été celui du retour en grâce des valeurs de croissance et c'est sans surprise que les valeurs technologiques ont su profiter de cet environnement, notamment aux Etats-Unis où le Nasdaq affiche une progression proche des 6% en dollar, le S&P se contentant d'une hausse de 1.9%, pénalisé notamment par les valeurs financières et celles liées au tourisme, le tracker JETS perdant presque 10%. En Europe, ces mêmes valeurs de croissance affichent une progression moyenne de plus de 4%, avec une surperformance des grandes capitalisations.

Le Fonds quant à lui a progressé de plus de 1%, porté par les valeurs de croissances, notamment Facebook, Microsoft, PagSeguro et Pinterest.

Facebook en particulier a bénéficié en fin de mois du rejet par un juge des plaintes des autorités américaines pour infraction à la concurrence. Si la bataille juridique est loin d'être terminée, nous avons toujours estimé qu'il serait difficile de démontrer un abus de position dominante, étant donnée la concurrence féroce de Snapchat et TikTok. Par ailleurs, les états d'âmes des autorités concernant les acquisitions d'Instagram et WhatsApp nous semblent particulièrement tardifs.

Nos valeurs de technologie chinoises, Alibaba et JD, se sont également reprises après plusieurs mois de pression réglementaire. Nous avons d'ailleurs initié un nouvel investissement dans Prosus, société Néerlandaise détenant une participation de 29% dans Tencent. Tencent est le leader des jeux vidéo en Chine avec une part de marché d'environ 60%, mais surtout opère WeChat, l'application mobile la plus utilisée avec 1,24 milliard d'utilisateurs. Même en valorisant les autres activités de Prosus à 0, nous estimons que la décote de holding s'élève à au moins 30%. Cette nouvelle position nous permet donc d'investir dans un des leaders mondiaux du digital tout en bénéficiant d'une potentielle réduction de cette décote.

Enfin, nous avons initié en fin de mois une petite position dans Coupang, le leader Coréen du e-commerce, dont le titre avait largement corrigé suite à son envolée post-IPO.

JUILLET 2021

Au cours du mois de juillet 2021, les marchés sont restés bien orientés et progressent encore, alors que les mesures budgétaires et monétaires sont toujours omniprésentes. Et ils ne semblent pas vraiment ébranlés par la recrudescence de cas de COVID-19 notamment en Europe, alors que le variant delta est désormais principalement impliqué dans les contaminations. De même, les manifestations sporadiques contre le « Pass sanitaire » et les mesures coercitives visant à atteindre rapidement l'immunité collective prises par la plupart des gouvernements des pays développées n'ont quasiment aucun effet notable sur l'humeur des marchés, tant l'adhésion à la vaccination et à l'espoir de retrouver la vie d'avant sont majoritaires dans les opinions publiques.

Dans ce contexte plutôt rassurant, plusieurs questions se posent, notamment quant à la vigueur de l'économie une fois dissipés les effets liés à la réouverture et les craintes d'un retour de l'inflation. Le rythme de la reprise économique, qui jusque-là avait été plus rapide qu'anticipé, semble en effet ralentir un peu partout dans le monde et le retour de l'inflation commence à se matérialiser. Cependant les taux d'intérêt corrigent leur remontée très rapide

des mois précédents, mouvement contre-intuitif compte tenu des chiffres d'inflation record publiés.

Les résultats de entreprises sont par ailleurs plutôt très bons, tirés notamment par les performances record des grandes entreprises technologiques américaines, mais aussi par un rebond très marqué de l'activité dans les secteurs les plus touchés par la pandémie. Nous observons malgré tout une différence importante entre la performance boursière des grandes capitalisations et celles des petites et moyennes entreprises. Ainsi sur le mois de juillet, le S&P s'est apprécié de plus de 2% quand le Russell 2000 perdait presque 4%.

En Asie, les marchés ont également été très chahutés suite aux annonces d'une réglementation accrue en Chine, notamment sur les secteurs de l'éducation et du e-commerce. Le tracker iShares China Large-Cap abandonne ainsi plus de 12% sur le mois et l'Invesco China Technology perd presque 15%, ce qui a fait plonger les marchés actions émergents de 7%.

Le fonds quant à lui a progressé de moins de 1%, bénéficiant de l'offre publique de rachat sur Iliad, qui se rapproche de notre estimation de valeur intrinsèque de la société, ainsi que des bons résultats de Google, de Microsoft, et d'Arjo AB, entreprise suédoise spécialisée notamment dans les lits d'hôpitaux. En revanche, le portefeuille a souffert de son exposition aux leaders Chinois de la technologie et du e-commerce, que sont Alibaba, Tencent et JD. S'il est difficile d'anticiper les annonces des régulateurs, nous constatons que ces trois groupes ne sont pas les plus menacés par les décisions prises jusqu'à présent. Nous maintenons donc nos investissements, avec des tailles de positions adaptées à une volatilité accrue sur ces titres.

AOÛT 2021

Le mois d'août 2021 a été marqué par une actualité économique, politique et géopolitique importante, et par une nouvelle progression des marchés actions, au diapason de la Réserve Fédérale américaine. Ainsi, août 2021 restera marqué par le retour au pouvoir des Talibans en Afghanistan. En effet, après vingt ans de présence, le Président Biden a réalisé ce que Donald Trump avait préparé et a rapatrié ses troupes aux Etats-Unis. Globalement, la vague de contaminations liée au variant delta a engendré peu de nouveau confinements dans les pays dont les campagnes de vaccination sont bien avancées, et en France le gouvernement a annoncé la fin du télétravail obligatoire et du « quoi qu'il en coûte » via la suppression, le 30 septembre prochain, du Fonds de Solidarité. Enfin, en Chine, après la reprise en main des entreprises de soutien scolaire, le gouvernement a entrepris de mettre au pas les entreprises proposant des jeux vidéo en ligne. Désormais, les mineurs ne pourront plus jouer que trois heures par semaine, et seulement entre 20h et 21h les vendredis, week-ends et jours fériés. Sur les marchés financiers, l'ambiance reste globalement au beau fixe. Dans les pays émergents, la politique chinoise est digérée lentement par les opérateurs et les places boursières retrouvent un peu de couleurs. Dans les pays développés, l'euphorie prédomine avec l'amplification de la réouverture des économies. Ainsi, les places boursières européennes reviennent à leurs plus hauts niveaux historiques, tandis que les places américaines volent de record en record. Il faut saluer à ce propos l'habileté du Président de la Réserve fédérale américaine qui a annoncé une politique de réduction de l'assouplissement quantitatif tout en la déconnectant d'une future hausse des taux qui n'interviendra sans doute pas avant l'année 2023. Jerome Powell a également réitéré le fait que le haut niveau de l'inflation actuelle était probablement transitoire pour la Banque centrale. Ainsi, les marchés obligataires ont parfaitement réagi, les taux à long terme américains n'affichant que quelques points de base de hausse sur le mois. La plupart des indices finissent donc en hausse pour le mois, et le fonds progresse lui de plus de 2%, tiré notamment par les bons résultats des sociétés de technologie américaines, mais aussi par ceux de Brighthouse Financials, qui, après des résultats trimestriels records, a annoncé un nouveau plan de rachat d'actions représentant plus de 25% de la capitalisation boursière du groupe. Le titre finit ainsi en hausse de presque 14% sur le mois.

Au niveau de nos investissements chinois, les performances ont été plus disparates. Prosus, qui détient une participation très importante dans Tencent Holdings, reste stable sur le mois malgré les nouvelles annonces du régulateur sur les jeux vidéo. Le management de Tencent a en effet annoncé qu'en Chine, les moins de 16 ans ne représentaient que 2.6% du chiffre d'affaires de la division « gaming ». Sur le

secteur du e-commerce, JD gagne presque 11% alors qu'Alibaba baisse de plus de 14% sur la période, la valeur se traitant aujourd'hui sur des multiples 25% inférieurs au plus bas de mars 2020. Au cours du mois nous avons renforcé notre investissement dans Insurance Auto Auctions (IAA), l'un des leaders américains de la vente de véhicules endommagés. IAA opère une place de marché profitant à la fois aux vendeurs (principalement les assureurs) et aux acheteurs (garages et casses auto). Le groupe bénéficie donc d'effets réseau importants qui expliquent la structuration du marché en duopole et les retours sur capitaux employés significatifs.

SEPTEMBRE 2021

Alors que depuis près de 18 mois, l'attention des investisseurs s'était principalement focalisée sur l'épidémie de Covid 19 et son impact sur la fermeture puis les réouvertures des économies, le mois de septembre 2021 a marqué une rupture et le marché s'est à nouveau concentré sur des données économiques tangibles, qui vont constituer des thèmes stratégiques dans un avenir proche.

Ainsi, après une remontée qualifiée de temporaire par la plupart des Banques centrales, force est de constater que l'inflation publiée, notamment Outre-Atlantique et dans une moindre mesure en Europe, se maintient à un niveau jamais vu depuis plus d'une décennie. Néanmoins, même si le pic d'inflation, dû à des effets de base très faibles, a été passé il y a deux mois, on ne peut qu'observer les pénuries qui sévissent à l'heure actuelle dans toutes les zones géographiques. Par exemple, en Asie du Sud-Est, la recrudescence des cas de COVID-19 a conduit à la fermeture d'infrastructures portuaires, ayant pour conséquence une contraction de l'offre de transports, ce qui a provoqué une forte hausse des prix du fret entre cette région du monde et les Etats-Unis. De même, l'industrie des biens d'équipement (notamment automobile) subit une pénurie de composants électroniques, qui pèse largement sur la production de voitures neuves, dont les ventes s'effondrent, tout en renchérissant le prix des voitures d'occasion. Et cela, sans parler des pénuries que subissent les Britanniques du fait de la conjonction du Brexit et de la pandémie qui a complètement désorganisé les chaînes d'approvisionnement de certains produits, notamment l'essence. Enfin en France, c'est le prix du gaz qui a fait la une de l'actualité avec une hausse de 12% prévue le 1^{er} octobre et un retour du prix de l'essence à la pompe à ses niveaux d'avant-crise.

Sur le front économique, Evergrande, le géant de l'immobilier chinois dont le modèle d'affaires est fondé sur la hausse continue des prix, a reconnu connaître de grandes difficultés financières, étranglé par une dette de l'ordre de 260 milliards d'euros. Depuis le défaut de paiement d'un coupon obligataire en septembre, l'entreprise est en restructuration et le marché parie sur une sortie de crise ordonnée, pilotée par le gouvernement chinois. En revanche, les opérateurs restent vigilants sur l'éventuel effet domino, la situation n'étant pas sans rappeler le début de la crise financière de 2008, dont la cause avait été les prêts immobiliers « subprimes ».

Les marchés financiers ont donc pâti sans surprise du retour des risques négatifs, tant sur l'inflation que sur les risques géopolitiques. Les taux d'intérêt à long terme ont naturellement rebondi, transcrivant la remontée des pressions inflationnistes et entraînant une baisse générale des marchés actions, notamment des valeurs de croissance. Le S&P 500 et le Nasdaq Composite ont ainsi perdu environ 5%, et le MSCI Emerging Markets est même passé dans le rouge sur l'année (en dollars).

Le Fonds quant à lui a également abandonné un peu plus de 5%, avec la baisse des grandes valeurs de technologie notamment. Nous avons profité de cette correction pour initier une position dans Amazon, le leader mondial du e-commerce, mais aussi du « cloud computing », et le #3 de la publicité digitale. Après une année 2020 record, la croissance du chiffre d'affaires devrait ralentir au deuxième semestre, sous l'effet de la réouverture des magasins physiques et d'un effet de base difficile. Le groupe reste cependant extrêmement bien positionné sur des marchés en forte croissance, et particulièrement bien géré. Notre position initiale est de 2%, mais nous n'hésiterons pas à la renforcer significativement si la correction se poursuit.

Nous avons également initié une petite position dans WIX, le leader mondial du design et de l'hébergement de sites internet, dont le titre a perdu plus de 50%, mais dont le chiffre d'affaires croît toujours de plus de 20% par an et qui bénéficie de la fidélité très forte de ses abonnés.

OCTOBRE 2021

Le mois d'octobre a été le théâtre d'un violent rebond des marchés financiers, signe que les opérateurs se sont définitivement accoutumés à la pandémie de Covid-19 et que désormais, seules les dynamiques macro et micro-économiques comptent.

Ainsi, du point de vue macro-économique, force est de constater que les banquiers centraux ont bien préparé les marchés financiers à un changement de régime des politiques monétaires. En effet, si les inflations publiées de part et d'autre de l'Atlantique sont substantiellement supérieures aux cibles des principales banques centrales, les investisseurs restent persuadés que ces dernières seront très pragmatiques lorsqu'il s'agira de ralentir progressivement le rythme des injections de liquidités déployées depuis 18 mois maintenant, voire qu'elles répondront aux attentes plutôt que de les anticiper. En conséquence, on constate une forte volatilité des niveaux absolus des taux d'intérêts, aussi bien en Europe qu'aux Etats-Unis. En Europe spécifiquement, les rendements commencent leur normalisation et redeviennent progressivement positifs sur la plupart des maturités, hormis en Allemagne. Aux Etats-Unis, les rendements se redressent également et le taux à deux ans s'approche du niveau de 0.50%, signe que les marchés financiers ne redoutent plus un éventuel resserrement monétaire.

Du point de vue micro-économique, la saison des résultats trimestriels a commencé. Les publications, disparates, permettent de corroborer les principales dynamiques macro-économiques : ainsi, Apple et Amazon ont déçu les analystes et ont reconnu être incapables de faire face à la forte demande du fait des pénuries de composants et de produits, mais aussi être pénalisés actuellement par les tensions sur le marché du travail. Les ventes d'automobiles sont également en chute libre, du fait des disruptions sur les chaînes d'approvisionnement en semi-conducteurs notamment.

A contrario, Microsoft et Alphabet, fournisseurs de services dématérialisés, continuent de profiter de l'accélération par la pandémie de la transition vers une économie numérique.

Dans ce contexte porteur, les marchés actions développés progressent de plus de 4%, avec même un +7% pour le S&P 500. A contrario, les marchés émergents restent toujours à la peine et n'avancent que d'un modeste pourcent.

Le fonds quant à lui progresse de plus de 4%, porté par les bons résultats de Microsoft et Alphabet, mais également par ceux de Moody's et d'Intercontinental Exchange, deux leaders du secteur des services financiers.

NOVEMBRE 2021

Le mois de novembre a été très volatil et peut se décomposer en deux périodes. En effet, jusqu'au 25 novembre, le rebond initié au cours du mois d'octobre s'est poursuivi et les indices des pays développés ont continué de progresser, soutenus principalement par les très grandes capitalisations, ainsi que par les secteurs de l'énergie et de la finance.

La puissance de la reprise était corroborée par les chiffres d'activité extrêmement encourageants publiés de part et d'autre de l'Atlantique. Les Etats-Unis notamment affichaient une robustesse économique telle que la Réserve fédérale américaine avait annoncé le rythme de ralentissement de son programme d'assouplissement quantitatif, ou Quantitative Easing, et prévu son extinction d'ici à la mi-2022.

Cependant, en dessous de la surface, certains titres étaient particulièrement pénalisés par les marchés, malgré des publications de résultats plutôt solides, signe d'une inquiétude grandissante des investisseurs.

Sur la fin du mois, la découverte d'un nouveau variant de la Covid-19, baptisé Omicron, a remis le feu aux poudres. Entre la préconisation d'une troisième dose de vaccin annoncée le matin même pour l'ensemble des adultes en France, les déclarations contradictoires tantôt rassurantes, tantôt anxiogènes des laboratoires pharmaceutiques Pfizer, BioNtech et Moderna, et les avis tout aussi fluctuants de l'OMS, les marchés européens ont connu leur pire journée de l'année ce vendredi 26 novembre, alors même que la faiblesse des échanges en ce lendemain de Thanksgiving amplifiait l'ampleur de la baisse.

Sur le mois, l'indice MSCI World surnage et affiche une performance modérément positive, alors que les bourses européennes baissent toutes entre 1.5% et plus de 4% et les actions chinoises cotées à Hong-Kong dévissent de 6.6% et baissent désormais de 20% sur l'année.

Par ailleurs, les indices des petites et moyennes capitalisations américaines finissent le mois entre -3% et -5%, et plusieurs thématiques de long terme (industrie des paiements, e-commerce, logiciels, jeux vidéo, voyages et loisirs) terminent en baisse très sensible, de l'ordre de -10% à -15%.

Ces baisses importantes ont entraîné une sous-performance marquée des « hedge funds » - dont le portefeuille "long" a connu cette année sa pire période de sous-performance depuis 2002, d'après Goldman Sachs - mais également de notre portefeuille, pénalisé notamment par les résultats médiocres d'Activision-Blizzard et d'Alibaba.

Nous avons décidé de vendre certaines positions qui nous semblent offrir moins de visibilité, comme Alibaba, Mohawk Industries, DXC et Eiffage, pour redéployer une partie du capital sur Amazon et Berkshire-Hathaway.

DÉCEMBRE 2021

Le mois de décembre 2021 s'achève sur une note largement positive puisque la plupart des indices actions des pays développés terminent au plus haut ou à quelques encablures de leur record respectif. Pourtant, l'euphorie qui a régné sur les marchés les plus en vue cache de fortes disparités sectorielles, géographiques, ainsi qu'en terme de capitalisations.

Ainsi sur les marchés émergents, si le Venezuela (+350%), l'Argentine (+63%), la République Tchèque (+45%) affichent des performances extraordinaires en devises locales, les actions chinoises H shares (-21%), le Brésil (-12%), et Hong Kong (-12%) déçoivent. Aux USA, 5 titres ont représenté à eux seuls un tiers de la performance du S&P 500, alors que le Russell 2000 sous-performait massivement. Et plusieurs thématiques finissent l'année en baisse prononcée : le transport aérien, représenté par le tracker « JETS » perd 5.8% en US dollars, le e-commerce (IBUY) est à -23% et l'industrie des paiements (IPAY) termine à -12.7%.

Passée la baisse quasi saisonnière de fin novembre, les marchés sont repartis nettement à la hausse après la publication de premières études sur le variant Omicron faisant état d'une moindre létalité que les précédents. La contagiosité de ce variant est manifestement plus importante, mais les services de réanimation des hôpitaux ne sont pas encore saturés comme ce fut le cas lors du premier confinement en mars 2020.

Sur le plan macro-économique, le marché a plutôt vu le verre plein. Ainsi, les chiffres d'inflation américaine culminant à 6,8% en novembre ont été relativisés par un marché de l'emploi extrêmement dynamique et un taux de chômage qui se rapproche très rapidement de son niveau pré-Covid 19. Il faut dire que le niveau de consommation américaine est très robuste et que les effets de second tour (la transmission de la hausse des prix aux salaires) sont pour le moment relativement contenus. En conséquence, l'action de la Réserve Fédérale, qui a signalé qu'elle comptait accélérer le rythme de réduction de son programme d'assouplissement quantitatif, a été perçue comme une preuve que l'économie retrouve naturellement son moteur de croissance.

De son côté, la Banque Centrale Européenne est parvenue à contenter les marchés, en confirmant la fin de son programme d'achat d'actifs d'urgence dû à la pandémie, le PEPP, en mars prochain, tout en mettant en place des mesures de financement adéquates pour les pays les moins bien notés de la Zone euro à partir d'avril.

Sur le front obligataire, les taux ont continué de s'ajuster lentement, le rendement du 10 ans américain revenant au-dessus de 1,5%, alors que ses équivalents français et allemand s'affichaient respectivement à 0,20% et -0,18% à la fin de l'année 2021.

Le fonds quant à lui termine le mois en hausse de presque 3%, bénéficiant du rebond sur le secteur du tourisme, les actions Wyndham Hotels et Booking Holdings progressant de plus de 10%, ainsi que de certains titres comme Activision-Blizzard, Visa et Mastercard, qui, après un parcours chaotique en 2021, affichent également une performance à deux chiffres sur décembre.

JANVIER 2022

Le mois de janvier 2022 a été victime du retour de la volatilité, dû en grande partie aux chiffres de l'inflation américaine. En effet, alors qu'il y a six mois encore, la hausse de l'inflation était perçue comme temporaire, les dernières publications montrent que les prix à la consommation connaissent une envolée jamais vue depuis 40 ans. Les marchés redoutent désormais que l'économie ne tombe dans un cercle vicieux qui se traduirait par des effets de second tour sur les salaires, ce qui mécaniquement

engendrerait de l'inflation. Aussi, lors de sa dernière réunion de politique monétaire, la Réserve fédérale américaine a précisé son action pour 2022. Elle a donc prévenu qu'une normalisation des conditions monétaires était à prévoir, notamment par le biais d'au moins trois hausses de son taux directeur, et ce dès mars prochain. De surcroît, elle a également indiqué que le moment était venu de viser une réduction de la taille de son bilan, au travers d'une action de quantitative tightening (QT). Celle-ci devrait donc débuter avant que le cycle de remontée des taux d'intérêt ne soit achevé, soit également en 2022.

La Banque centrale américaine a une fenêtre de tir idéale en ce début d'année pour reconstituer ses marges de manœuvre. Le chômage est en effet au plus bas, avec un excédent de 3,7 millions d'offres d'emploi par rapport aux chômeurs en recherche active, et la croissance économique devrait être substantiellement au-dessus de son potentiel cette année. Ainsi, la Réserve fédérale a tout le loisir de se concentrer sur la stabilité des prix et de mettre en place des mesures fortes avant les élections de mi-mandat.

Sur le front géopolitique, les mouvements de troupes russes à la frontière ukrainienne provoquent une forte tension entre un bloc de l'Est (Russie, Chine, ...) et l'Otan, mais constitue également une épée de Damoclès pour les marchés financiers. La stratégie américaine consistant à surdramatiser un conflit qui ne profiterait à personne, ne trouve que peu d'écho en Europe, où le Président Macron tente de sortir de la crise par la voie diplomatique.

Ainsi, au cours du mois de janvier, la plupart des marchés financiers ont fini dans le rouge. Sans surprise, les indices obligataires ont largement pâti des hausses de taux anticipées et les actions ont très mal démarré l'année, avec des disparités sectorielles et géographiques très importantes. Si les banques européennes ont continué à tirer leur épingle du jeu, affichant une performance positive sur le mois, ce n'est pas le cas des valeurs américaines, et en particulier les secteurs technologiques et des petites et moyennes capitalisations. Le S&P abandonne ainsi un peu plus de 5% alors que le Nasdaq Composite et le Russell 2000 perdent près de 10%. Malgré tout, les résultats des entreprises se sont avérés de bonne facture pour la plupart, notamment ceux de Microsoft et d'Apple, mais les investisseurs ont délaissé les titres de sociétés à forte croissance.

Le fonds a quant à lui terminé en baisse d'un peu plus de 4%, pénalisé par nos positions dans certains leaders technologiques. Ces positions se payent aujourd'hui en moyenne à des multiples inférieurs au marché, malgré de bien meilleurs fondamentaux, une forte génération de trésorerie, d'excellents bilans, et une croissance bien supérieure à la moyenne. Face au risque d'une inflation tenace, leurs activités bénéficient de deux atouts importants, à savoir des marges élevées et un fort « pricing power ».

Par ailleurs, le fonds a bénéficié de l'offre publique d'achat de Microsoft sur Activision-Blizzard, ainsi que des excellents résultats de Visa et Mastercard, dont le chiffre d'affaires, mais pas les coûts, est directement indexé sur l'inflation.

Enfin, nous avons également renforcé au cours du mois nos positions dans quelques banques américaines (JP Morgan, Bank of America, Goldman Sachs), grandes bénéficiaires de potentielles hausses de taux.

Performances :

Sur l'exercice arrêté au 31 janvier 2022, le fonds a réalisé une performance de :

- 7,45% sur la part A
- 8,30% sur la part I

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La crise sanitaire liée à la pandémie de Covid 19, n'a eu aucun impact opérationnel sur la gestion et sur la valorisation des fonds. Myria AM dispose de procédures « Risque de liquidité », « Risque de

contrepartie », « Risque de marché » ; les risques liés à l'activité sont maîtrisés et aucun incident n'a été relevé.

Compte tenu de l'épidémie de la Covid-19 qui sévit depuis décembre 2019, le portefeuille a été géré selon l'objectif de gestion défini dans le prospectus. Ainsi, si des adaptations ont pu être réalisées au cours de l'année, elles ont consisté à réduire les marges de manœuvre autorisées pour se rapprocher de l'indice de comparaison du fonds. La gestion a donc pris en compte en temps réel les diverses annonces des gouvernements, des banquiers centraux et des sociétés pharmaceutiques pour tirer parti au mieux des informations disponibles et adapter en conséquence le niveau de risque.

Rapport certifié du commissaire aux comptes



RSM Paris

26, rue Cambacérés

75 008 Paris

France

Tél. : +33 (0) 1 47 63 67 00

Fax : +33 (0) 1 47 63 69 00

www.rsmfrance.fr

MYRIA + RIVER 31 GLOBAL OPPORTUNITIES

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

Régulé par le livre II du Code monétaire et financier

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le **31 JANVIER 2022**

Aux porteurs de parts,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif **MYRIA + RIVER 31 GLOBAL OPPORTUNITIES** constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le **31 janvier 2022**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er février 2021 à la date d'émission de notre rapport.

3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les OPC, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont eu une incidence sur la gestion opérationnelle des OPC et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

5. RESPONSABILITÉS DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 5 mai 2022

RSM PARIS

Société de Commissariat aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mohamed BENNANI'.

Mohamed BENNANI

Associé

BILAN ACTIF AU 31/01/2022 EN EUR

	31/01/2022	29/01/2021
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	6 812 476,59	6 127 324,51
Actions et valeurs assimilées	6 770 904,79	6 121 907,31
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	6 770 904,79	6 121 907,31
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	41 571,80	5 417,20
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	41 571,80	5 417,20
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	195 380,92	67 359,66
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	195 380,92	67 359,66
COMPTES FINANCIERS	109 193,08	156 468,35
Liquidités	109 193,08	156 468,35
TOTAL DE L'ACTIF	7 117 050,59	6 351 152,52

BILAN PASSIF AU 31/01/2022 EN EUR

	31/01/2022	29/01/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	7 213 401,57	6 439 022,07
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-380 849,84	-93 680,66
Résultat de l'exercice (a,b)	-71 938,86	-52 956,95
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	6 760 612,87	6 292 384,46
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	41 571,80	5 417,20
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	41 571,80	5 417,20
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	41 571,80	5 417,20
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	67 972,21	53 336,92
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	67 972,21	53 336,92
COMPTES FINANCIERS	246 893,71	13,94
Concours bancaires courants	246 893,71	13,94
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	7 117 050,59	6 351 152,52

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/01/2022 EN EUR

	31/01/2022	29/01/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EC EURUSD 0321	0,00	4 625 952,39
EC EURUSD 0322	6 279 574,57	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/01/2022 EN EUR

	31/01/2022	29/01/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	9,25	1,40
Produits sur actions et valeurs assimilées	31 178,24	32 910,35
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	31 187,49	32 911,75
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	5 663,45	1 813,56
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	5 663,45	1 813,56
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	25 524,04	31 098,19
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	97 855,93	83 029,77
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-72 331,89	-51 931,58
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	393,03	-1 025,37
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-71 938,86	-52 956,95

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013300217 - MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities I : Taux de frais maximum de 0,80 % TTC

FR0013300100 - MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities A : Taux de frais maximum de 1,50 % TTC

• **Commission de surperformance :**

La commission de surperformance est calculée, sur la durée de l'exercice comptable, selon les modalités suivantes : 10% TTC au-delà d'une performance nette annualisée supérieure à 5% pour la part A et 5,70% pour la part I.

- Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative.

- Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 10% TTC représente la différence entre l'actif des parts A et I avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance de 5% annualisée pour la part A et 5,70% pour la part I sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que les parts A et I (ci-après l' « Actif de référence »).

- En cas de sous-performance des parts A et I par rapport à l'Actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision à hauteur de la dotation existante.

- En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci sera perçue à la clôture de l'exercice.

La commission de surperformance est prélevée seulement si les conditions suivantes sont réunies :

- À compter de l'exercice ouvert le 1er février 2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'actif de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. À cette fin, la durée cible de la période de référence de la performance est fixée à cinq ans. Une commission de surperformance ne pourra être payée que si des résultats positifs ont été enregistrés au cours de la période de référence. Toute sous-performance au cours de la période de référence de cinq ans (y compris l'exercice au cours duquel les provisions sont calculées) devrait être rattrapée avant que la commission de surperformance ne devienne exigible. Autrement dit, une commission de surperformance ne sera prélevée à la fin de l'exercice, qu'à la condition que la surperformance excède toutes les sous-performances au cours des cinq années précédentes.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities A	Capitalisation	Capitalisation
Parts MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities I	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/01/2022 EN EUR

	31/01/2022	29/01/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	6 292 384,46	5 962 290,09
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	640 872,11	1 833 078,02
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-659 984,53	-1 769 086,36
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	568 083,77	238 092,04
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-481 213,33	-590 857,03
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	120 013,54	288 508,84
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-613 004,03	-56 722,96
Frais de transactions	-5 958,00	-4 707,43
Différences de change	411 956,18	-361 454,20
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	595 949,19	775 550,51
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>1 462 545,87</i>	<i>866 596,68</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-866 596,68</i>	<i>-91 046,17</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-36 154,60	29 624,52
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-41 571,80</i>	<i>-5 417,20</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>5 417,20</i>	<i>35 041,72</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-72 331,89	-51 931,58
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	6 760 612,87	6 292 384,46

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Change	6 279 574,57	92,88
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	6 279 574,57	92,88
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	109 193,08	1,62
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	246 893,71	3,65
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	109 193,08	1,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	246 893,71	3,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 SEK		Devise 3 CHF		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	6 526 637,89	96,54	86 370,90	1,28	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	195 380,92	2,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	74 900,57	1,11	34 292,51	0,51	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	2,91	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	6 279 574,57	92,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/01/2022
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	87 175,17
	Dépôts de garantie en espèces	108 030,89
	Coupons et dividendes en espèces	174,86
TOTAL DES CRÉANCES		195 380,92
DETTES		
	Frais de gestion fixe	61 030,11
	Frais de gestion variable	6 942,10
TOTAL DES DETTES		67 972,21
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		127 408,71

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities A		
Parts souscrites durant l'exercice	237,7855	251 909,19
Parts rachetées durant l'exercice	-391,1769	-392 756,41
Solde net des souscriptions/rachats	-153,3914	-140 847,22
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 215,3859	
Part MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities I		
Parts souscrites durant l'exercice	364,0000	388 962,92
Parts rachetées durant l'exercice	-258,0000	-267 228,12
Solde net des souscriptions/rachats	106,0000	121 734,80
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5 476,0000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/01/2022
Parts MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities A	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	26 463,44
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,80
Frais de gestion variables provisionnés	199,99
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,01
Frais de gestion variables acquis	1 041,08
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,07
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	64 450,39
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Frais de gestion variables provisionnés	4 734,55
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,08
Frais de gestion variables acquis	966,48
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,02
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue .»

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/01/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/01/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/01/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/01/2022	29/01/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-71 938,86	-52 956,95
Total	-71 938,86	-52 956,95

	31/01/2022	29/01/2021
Parts MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-21 426,91	-19 244,83
Total	-21 426,91	-19 244,83

	31/01/2022	29/01/2021
Parts MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-50 511,95	-33 712,12
Total	-50 511,95	-33 712,12

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/01/2022	29/01/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-380 849,84	-93 680,66
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-380 849,84	-93 680,66

	31/01/2022	29/01/2021
Parts MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-67 171,39	-18 951,53
Total	-67 171,39	-18 951,53

	31/01/2022	29/01/2021
Parts MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-313 678,45	-74 729,13
Total	-313 678,45	-74 729,13

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/01/2019	31/01/2020	29/01/2021	31/01/2022
Actif net Global en EUR	4 941 886,62	5 962 290,09	6 292 384,46	6 760 612,87
Parts MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities A en EUR				
Actif net	615 791,58	743 574,00	1 253 746,28	1 196 187,76
Nombre de titres	755,6686	834,0269	1 368,7773	1 215,3859
Valeur liquidative unitaire	814,89	891,54	915,96	984,20
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-66,17	-52,93	-13,84	-55,26
Capitalisation unitaire sur résultat	3,32	-12,71	-14,05	-17,62
Parts MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities I en EUR				
Actif net	4 326 095,04	5 218 716,09	5 038 638,18	5 564 425,11
Nombre de titres	5 267,0000	5 767,0000	5 370,0000	5 476,0000
Valeur liquidative unitaire	821,35	904,92	938,29	1 016,14
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-63,83	-53,58	-13,91	-57,28
Capitalisation unitaire sur résultat	9,46	-6,79	-6,27	-9,22

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ETATS-UNIS				
ACTIVISION BLIZZARD	USD	5 450	384 451,14	5,68
ALPHABET- A	USD	256	618 502,67	9,15
AMAZON.COM INC	USD	105	280 437,79	4,15
ANTHEM	USD	660	259 857,51	3,85
BANK OF AMERICA CORP	USD	2 500	102 986,47	1,52
BERKSHIRE HATHAWAY CL.B	USD	1 320	368 899,96	5,46
BOOKING HOLDINGS INC	USD	140	307 002,54	4,54
BRIGHTHOUSE FINANCIAL-REGISTERED SHARE	USD	6 400	311 128,97	4,60
COINBASE GLOBAL INC -CLASS A	USD	270	45 837,69	0,68
COUPANG INC	USD	3 100	57 624,21	0,85
GOLDMAN SACHS GROUP	USD	200	63 332,89	0,94
IAA INC-W/I	USD	3 400	139 424,13	2,06
INTERCONTINENTALEXCHANGE GROUP	USD	1 850	209 205,84	3,09
JPMORGAN CHASE & CO	USD	680	90 217,40	1,33
LIBERTY BROADBAND CORP	USD	2 400	318 007,23	4,70
MARQETA INC-A	USD	3 500	36 873,35	0,54
MASTERCARD INC	USD	571	196 976,01	2,91
Meta Platforms - A	USD	1 690	472 665,86	7,00
MICROSOFT CORP	USD	1 750	485 884,56	7,19
MOODY'S CORP	USD	729	223 246,28	3,31
PINTEREST INC- CLASS A	USD	1 700	44 865,85	0,67
SALESFORCE.COM INC	USD	1 075	223 273,29	3,30
SQUARESPACE INC - CLASS A	USD	2 100	62 134,73	0,92
THE WALT DISNEY	USD	2 220	283 374,31	4,19
VISA INC CLASS A	USD	950	191 832,06	2,83
WYNDHAM HOTELS & RESORTS INC	USD	4 050	303 555,64	4,49
TOTAL ETATS-UNIS			6 081 598,38	89,95
ILES CAIMANS				
JD.COM INC-ADR	USD	2 900	193 877,06	2,87
PAGSEGURO DIGITAL LTD-CL A	USD	7 500	151 466,45	2,23
TOTAL ILES CAIMANS			345 343,51	5,10
ISRAEL				
WIX.COM LTD	USD	850	99 696,00	1,48
TOTAL ISRAEL			99 696,00	1,48
PAYS-BAS				
PROSUS NV	EUR	2 150	157 896,00	2,34
TOTAL PAYS-BAS			157 896,00	2,34
SUEDE				
ARJO AB - B SHARES	SEK	9 750	86 370,90	1,28
TOTAL SUEDE			86 370,90	1,28
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			6 770 904,79	100,15
TOTAL Actions et valeurs assimilées			6 770 904,79	100,15

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EC EURUSD 0322	USD	50	-41 571,80	-0,61
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-41 571,80	-0,61
TOTAL Engagements à terme fermes			-41 571,80	-0,61
TOTAL Instruments financier à terme			-41 571,80	-0,61
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	46 562,5	41 571,80	0,61
TOTAL Appel de marge			41 571,80	0,61
Créances			195 380,92	2,89
Dettes			-67 972,21	-1,00
Comptes financiers			-137 700,63	-2,04
Actif net			6 760 612,87	100,00

Parts MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities A	EUR	1 215,3859	984,20
Parts MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities I	EUR	5 476,0000	1 016,14